

Collana Europea

MODO.

Rivista di Storia, Scienze umane e Cultural Heritage

3-4/2021



Ripensare la geopolitica delle rivoluzioni

a cura di Pierre Serna e Paolo Conte

COSME-MIC

Ripensare la geopolitica delle rivoluzioni

a cura di

Pierre Serna e Paolo Conte

COSME B.C.
I-II semestre 2021

© 2021 COSME B.C. - Napoli
ISSN 2784-868X

(On-line)

Stampato nel mese di ottobre 2021
COSME Beni Culturali

Mo.Do. digitale

Rivista di Storia, Scienze umane e Cultural Heritage

anno II, nn. 3-4
2021

Rivista semestrale di scienze storiche, sociali ed umane

Direzione scientifica

Giuseppe Cirillo

Co-Direttori

Cinzia Cremonini – Lina Scalisi

Comitato scientifico

Antonio Álvarez-Ossorio Alvariño, Cristina Bravo Lozano, Giuseppe Caridi, Cinzia Cremonini, Fulvia D'Aloisio, David D'Andrea, Antonino De Francesco, Eugenio Di Rienzo, Pedro García Martín, Antonio Lerra, Manfredi Merluzzi, María Luz González Mezquita, Aurelio Musi, Maria Anna Noto, Elisa Novi Chavarría, Roberto Quirós Rosado, Elena Riva, Lina Scalisi, Matthias Schnettger, Pierre Serna, Giulio Sodano, Angelantonio Spagnoletti, Mario Tosti, Stefano Vitali, Paola Viviani.

Segreteria amministrativa

Antonio Puca

Coordinamento di redazione

Marina Cavallera, Maria Anna Noto, Paola Viviani

Redazione

Luigi Alonzi, Teresa Armanno, Catia Brilli, Francesco Campenni, Paolo Conte, Silvana D'Alessio, Elvira Diana, Angelo Di Falco, Amalia Franciosi, Emilio Gin, Alessandra Mita, Carla Pedicino, Astrid Pellicano, Claudia Pingaro, Alice B. Raviola, Carmen Saggiomo, Juan Sánchez García de la Cruz, Miriam Sette, Alfonso Tortora, Marco Trotta, Katia Visconti.

Direzione

COSME B. C. (Beni Culturali)

Manoscritti e corrispondenza vanno indirizzati al Coordinamento di redazione.

Referee

Ogni contributo destinato ad un numero di «Mo.Do. digitale» viene inviato dalla redazione a due *referees* per avere una valutazione dettagliata, rispettando il criterio dell'anonimato. La direzione, quindi, discute i giudizi ricevuti insieme al curatore del numero e, infine, decide se pubblicare l'articolo, accettarlo con o senza modifiche, oppure respingerlo.

Rivista Open Access

Tutti i diritti di proprietà letteraria ed artistica sono riservati. Riproduzione vietata. Manoscritti e fotografie, anche se non pubblicati, non si restituiscono.

In copertina: *Liberté égalité: Macdonald général de division*, stampa, Auguste Firmin Chabrier disegnatore; Giovanni Folo incisore, Roma 1797-1799.

Ripensare la geopolitica delle rivoluzioni

a cura di

Pierre Serna e Paolo Conte

Sommario

SEZIONE I

Profili scientifici

Introduzione

Pierre SERNA, *Géopolitiques des Révolutions d'un nouveau monde (1770-1830)* p. 13

Parte I

Nuovi approcci scientifici (fasc. I)

Annie JOURDAN, *D'une révolution à l'autre (1776-1830)* p. 39

Bernard GAINOT, *Race, couleur, sang. La République au défi des castes pendant la Révolution de Saint-Domingue* p. 63

Viviana MELLONE, *Il Congresso di Vienna in prospettiva atlantica. La Conferenza di Parigi sulla contesa della Banda Oriental* p. 97

Parte II

Nuovi spazi d'analisi (fasc. II)

Paolo CONTE, *Fra isole, coste e progetti federali: quando il Mediterraneo era al centro della rivoluzione* p. 133

Mathieu FERRADOU - Tim MURTAGH, *A workers' international behind the Irish Rising of 1798? James Coigly, the Irish, Scottish and English popular movements and the Republican Federation project (1797-1798)* p. 187

Andoni ARTOLA - Alvaro ARAGÓN, *Competizione imperiale, repubblicanesimo e reti transfrontaliere: la Rivoluzione francese nel Paese Basco spagnolo* p. 227

Jean-Loup KASTLER, *De la révolution de Genève à la révolution en Dauphiné: existe-t-il des «révolutions montagnardes»?* p. 263

SEZIONE II

Problemi storiografici, di scienze sociali ed umane (fasc. I)

Francesco DENDENA, *L'impero prima dell'Impero: il mondo atlantico e l'accumulazione del capitale imperiale* p. 291

Medicina e “malattia” nella storiografia. Il dibattito storiografico

Giuseppe ARMOCIDA *Medicina e rivoluzione: la rivoluzione della medicina* p. 311

Concetta FALCONE e Giovanni ALTADONNA *Le metafore della malattia in alcuni recenti studi* p. 321

SEZIONE III

Il dibattito storiografico e di scienze sociali contemporaneo (fasc. II)

La rivoluzione «sbiadita». La recente storiografia sulla Rivoluzione francese nel dibattito accademico. Daniele DI BARTOLOMEO legge Antonino DE FRANCESCO p. 333

Integrazione amministrativa ed esperienza sociale nell'Europa napoleonica. Jeanne-Laure LE QUANG legge Aurélien LIGNEREUX p. 339

Formazione dello Stato ed amministrazione nel periodo napoleonico. Cecilia CARNINO legge Valentina DAL CIN p. 347

La questione della cultura di genere nel lungo periodo: la scrittura quotidiana femminile. Luca DI MAURO legge Tiziana PLEBANI p. 353

L'«incorruttibile tiranno»: la dicotomia tra promesse e realizzazioni rivoluzionarie. Giuseppe SCIARA legge Marcel GAUCHET p. 359

Patrioti ed associazionismo nel Triennio giacobino italiano. Carlo BAZZANI legge Alessandro GUERRA p. 365

Élite transnazionali nella monarchia spagnola tra XVII e XVIII secolo. Juan Sánchez GARCÍA DE LA CRUZ legge Valentina FAVARÒ p. 371

Elisabetta Farnese. Giuseppe CIRILLO legge Giulio SODANO p. 377

Filippo IV. Cinzia CREMONINI legge Aurelio MUSI p. 395

Parte II

*De la révolution de Genève à la révolution
en Dauphiné: existe-t-il des
«révolutions montagnardes»?*

Jean-Loup KASTLER

IHRF-IHMC, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

jean-loup@kastler.me

Evviva San Marino! Evviva la Libertà!

Introduction

L'historiographie classique de la Révolution française associe l'image de la Montagne à l'engagement révolutionnaire de Maximilien de Robespierre et de Jean-Paul Marat. La Montagne s'oppose ainsi de façon polémique à la Gironde ou au Marais. Elle devient un symbole déconnecté de sa dimension concrète et territoriale au moment même où l'autonomie des pouvoirs locaux est remise en cause par la restauration d'une certaine verticalité du pouvoir. C'est ainsi d'ailleurs que l'imagine le peintre Jacques-Louis David à l'occasion de la fête de l'Être suprême du 20 prairial an II (8 juin 1794): «Une montagne devient l'immense autel de la patrie; sur sa cime s'élève l'arbre de la liberté; les représentants s'élancent sous ses rameaux protecteurs». La montagne comme symbole participe dès lors de la sacralisation de la représentation nationale et de la Convention.

Cette élévation symbolique de la montagne est d'autant plus étrange qu'elle correspond en réalité à une véritable révolution sémiotique. En effet, la montagne renvoie dans le discours des «améliorateurs»¹ des années 1760 aux années 1780 à un pouvoir décentralisé et confédéral

¹ Ce terme renvoie à l'ensemble de ceux qui cherchent à réformer la monarchie française sans pour autant vouloir la renverser.

sur le modèle suisse ainsi qu'à une régulation de la vie économique au service d'une solidarité matérielle entre citoyens. Le caractère décentralisé de ce «modèle montagnard» s'accompagne d'une intervention directe et omniscritique des citoyens dans la vie politique locale. Nous reprenons le terme d'*omnicratie* au philosophe italien Aldo Capitini. Il renvoie pour nous à toute modalité d'implication directe des citoyens dans la vie de la cité qui leur permette de déterminer de façon effective l'exercice du pouvoir souverain sans avoir besoin de représentants : droit de pétition, assemblée populaire, référendum. Le «modèle montagnard» s'oppose en cela au «modèle atlantique» imaginé par les historiens Jacques Godechot et Robert Palmer². En effet, ce dernier correspond malgré sa décentralisation à ce qu'il est possible de qualifier de «démocraties représentatives absolues». Nous désignons par cette expression tout type de régime qui impose un filtre social à la participation directe et souveraine des citoyens à la vie politique, en cantonnant ceux qui n'y correspondent pas au rôle d'électeurs et de spectateurs de leurs représentants issus de la bourgeoisie³.

Nous analyserons dans cet article les conditions d'émergence du modèle montagnard et de son colportage de Suisse en France. Nous nous interrogerons au passage sur le rôle discret mais majeur que la République de San Marino a pu jouer dans l'émergence d'un tel modèle.

La Suisse: archétype du modèle montagnard dès les années 1760

Dans les années 1760, il n'est pas rare que la critique de la monarchie française contourne la censure par le biais d'un discours sur les mœurs faisant des relations de famille et de voisinage la base de tout projet politique vertueux. De là découle une critique à mots couverts de la centralisation monarchique, mais aussi une remise en cause de la

² J. GODECHOT - R. R. PALMER, *Le problème de l'Atlantique du XVIII^e au XX^e siècle*, in *Relazioni del X Congresso internazionale di Scienze Storiche, Storia contemporanea*, Florence, Sansoni, 1955, t. V, pp. 175-239.

³ En France, sa forme la plus achevée pendant la période révolutionnaire est le régime du Directoire: voir à ce sujet *Républiques sœurs: Le Directoire et la Révolution atlantique*, sous la direction de P. SERNA, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

mondialisation⁴ qu'accompagne la condamnation de l'esclavage. Dans ce contexte, Genève et la Suisse se retrouvent au centre de l'attention et servent de base à la construction que ce qu'il est possible d'appeler le « modèle montagnard ».

a) Servan et Mably: les montagnes suisses, refuge des vertus antiques

En 1769, l'avocat général Michel Antoine Servan prononçait à l'occasion de la rentrée du Parlement du Dauphiné un discours qui devait servir de prologue à un ouvrage qu'il préparait sur les mœurs. Il fut porté en triomphe par le public venu l'écouter à cette occasion et l'ouvrage fut publié sous le titre de *Discours sur les mœurs*. Il y faisait l'éloge des mœurs de la Rome républicaine en les opposant de façon classique à celles de l'Empire corrompu d'après lui par le luxe. Le terme de mœurs y est employé de façon volontairement vague afin de déguiser une réflexion politique en réflexion morale. L'exemple de Caton et de la loi Opienne est invoqué par Servan pour justifier la thèse d'une décadence impériale au regard des vieilles mœurs républicaines. Mais l'auteur considère que ces mœurs n'ont pas entièrement disparu. Elles se sont d'après lui réfugiées en Suisse:

Les noms de Rome et de Lacédémone nous effraient; ces grands cœurs nous semblent plus humains, et notre délicatesse baisse les yeux devant leur mâle austérité, comme la noble pudeur d'une vierge sévère fait rougir un jeune débauché: mais quoi! Nos temps modernes n'ont-ils pas leur héroïsme? Ne trouverai-je pas dans la Hollande, dans la Suisse, des exemples de la prodigieuse efficacité des mœurs? [...] Sur les stériles rochers de la Suisse, voyez fleurir le laurier cultivé par les mœurs: les bonnes lois n'avaient point encore osé paraître devant la tyrannie, qui achevait de dessécher ce sol aride; mais la vertu ne les attend pas [...]. Du haut des Alpes, elle appelle à grand cri la liberté, qui répond à sa voix terrible⁵.

⁴ Nous utilisons ici le terme de « mondialisation » par référence au développement du négoce et à l'affirmation d'une classe marchande sur la scène politique et sociale du XVIII^e siècle.

⁵ J. M. A. SERVAN, *Discours sur les mœurs prononcées à Grenoble en 1769*, Lyon, Grabit, 1773, pp. 9-10.

Cet extrait campe parfaitement l'idéal type du «modèle montagnard», dont l'étude constitue le cœur de cet article par l'association de la vertu et de la liberté comme essence du *Freistaat* helvétique. Pour autant, il ne s'agit pas d'une idée neuve. Le discours sur les vertus républicaines du peuple suisse est en réalité un topos littéraire hérité de Machiavel par l'intermédiaire des œuvres de Mably. Cette filiation peut sembler paradoxale au regard des nombreuses critiques présentes dans l'œuvre de l'abbé dauphinois à l'égard de Machiavel. La plus virulente d'entre elles se situe dans une note des célèbres *Entretiens avec Phocion* (1763):

Machiavel [...] (qui ne donne) dans son Prince que des exemples de tyrannie, d'injustice et de fourberie, veut cependant que son disciple emprunte le masque de plusieurs vertus, et que pour éviter d'être haï et méprisé, il paraisse clément, fidèle à sa parole, intègre et religieux⁶.

Ce passage s'inscrit dans la tradition de l'anti-machiavélisme initiée par l'un des premiers commentateurs de Machiavel en français: le protestant dauphinois Innocent Gentillet⁷. Pour ce juriste qui fut aussi le traducteur de Josias Simler en français⁸, la critique de l'absolutisme cynique du *Prince* de Machiavel est étroitement liée à l'éloge du modèle Suisse. Mably prolonge cette tradition intellectuelle qui nourrit chez lui ce qu'il est possible de qualifier de républicanisme montagnard sur le modèle helvétique. L'éloge des vertus républicaines des montagnes suisses par le philosophe dauphinois est encouragé par l'accueil enthousiaste que lui réserve l'opinion publique helvétique. De fait, la société littéraire de Berne décerne un prix aux *Entretiens avec Phocion* dès l'année de leur parution⁹. Le public helvétique n'était vraisemblablement

⁶ G. B. de MABLY, *Entretiens avec Phocion sur le rapport de la morale avec la politique*, Amsterdam, 1763, p. 207

⁷ A son sujet, on pourra consulter la thèse de José Luis EGIO, *La pensée politique d'Innocent Gentillet (1532-1588) : calvinisme, gallicanisme et anti-machiavélisme*, Thèse soutenue à l'Université de Murcie sous la direction de Antonio Rivera García, 2015; Théa PICQUET «Machiavel parodié, Machiavel réfuté», *Cahiers d'études romanes*, 40, 2020.

⁸ J. SIMLER, *La république des suisses*, Genève, 1577.

⁹ *Correspondance inédite de Mably à Fellenberg 1763-1778*, sous la direction de J.-L. MALVACHE, Institut historique allemand, 1992.

pas indifférent au parallèle élogieux que les *Entretiens avec Phocion* établissaient entre les cantons suisses et les cités grecques de l'Antiquité. Dès lors, Mably ne tarit plus d'éloge au sujet des petites républiques des Alpes.

Les œuvres écrites par Mably avec son frère Condillac dans le cadre du préceptorat de l'Infant de Parme, jeune prince héritier du Duché de Parme et petit-fils de Louis XV, ne font que confirmer cet enthousiasme. Dans *De l'étude de l'histoire*, le philosophe Dauphinois utilise l'exemple des républiques suisses pour instruire la critique du luxe et faire l'éloge de la frugalité:

La Suisse vous présente, monseigneur, une image de la République fédérative des anciens Grecs. [...] Des lois somptuaires en privant les Suisses de la plupart des besoins des autres nations, accoutument leur âme à la frugalité, au travail et à l'économie, et rendent superflue une grande fortune dont ils n'oseraient ni ne sauraient jouir. Aucun citoyen n'est pauvre parce qu'aucun citoyen n'est trop riche: ainsi la République ne connaît ni les vices que donne les richesses, ni les vices que donne la pauvreté¹⁰.

De fait, tout se passe comme si le Duché de Parme contrôlé par les affidés de Choiseul servait alors de laboratoire à une expérience de «républicanisation» d'un régime monarchique dont les participants attendaient vraisemblablement des effets en retour à l'intérieur des frontières françaises. Et ce n'est pas anodin si c'est l'exemple de la Suisse qui vient à l'esprit de Mably lorsqu'il s'agit de vanter les mœurs républicaines.

La Suisse se trouve alors promue au rang de modèle comme le surgissement de vertus antiques au sein du monde moderne. Par ailleurs, elle n'est plus associée à une condamnation systématique et sans nuance de l'œuvre de Machiavel. Depuis ses fameuses *Observations sur les romains* (1751), Mably développe une lecture plus nuancée de l'œuvre du Florentin que ce que laissent transparaître ses *Entretiens avec Phocion*. Il y fait référence au chapitre LV du *Discours sur la première décade de Tite Live* qui propose une image idéalisée des Républiques helvétiques,

¹⁰ G. B. de MABLY, *De l'Etude de l'Histoire*, in *Collection complète des œuvres de Mably*, t. 12, Paris, Desbrières, 1795, pp. 144-147.

fondement de ce que nous appelons le «modèle montagnard»: «Machiavel a prouvé dans ses discours politiques sur Tite Live que la liberté ne peut subsister longtemps dans une République où il y a des nobles »¹¹.

Il est remarquable que Mably se distingue sur ce point d'Innocent Gentillet, qui ne voyait pas d'un bon œil la critique de la noblesse développée par Machiavel à partir d'une observation qu'il considérait erronée des Républiques helvétiques¹². Par sa critique du *Prince* et son éloge du modèle suisse, Mably est néanmoins d'après nous l'héritier du «républicanisme» d'Innocent Gentillet. Mais l'expérience parmesane du préceptorat a délesté son républicanisme de la dimension anti-italienne qui caricaturait l'œuvre du Florentin chez Gentillet¹³. En d'autres termes, l'œuvre de Mably donne au modèle républicain montagnard une dimension machiavélienne et florentine que Gentillet ne lui avait pas reconnue tout en l'associant à une critique très actuelle de l'absolutisme et de la noblesse. Pour reprendre le schéma interprétatif de Pierre Serna et François Quastana¹⁴, Mably recueille les idéaux de vertu et d'indépendance issu du «républicanisme classique dans sa tradition humaniste»¹⁵ pour les adapter aux nécessités politiques du temps. Le modèle suisse dont il fait l'éloge rencontre un tel succès qu'il nourrit la pensée utopique en France et s'incarne dans l'étrange projet de Versoix.

b) Le projet utopique de Versoix: coloniser ou «suissiser» la France?

Dans son *Discours sur les mœurs*, Michel Antoine Servan critique de façon radicale la mondialisation économique de son époque par le biais d'une allégorie:

¹¹ ID., *Observations sur les romains*, Genève, La Compagnie des Librairies, 1751, p. 55.

¹² I. GENTILLET, *Discours sur les moyens de bien gouverner et maintenir en bonne paix un royaume ou une principauté*, 1577, p. 827.

¹³ Ce rejet des Italiens et plus particulièrement des Florentins s'explique par le rôle de la florentine Catherine de Médicis dans la Saint-Barthélémy.

¹⁴ F. QUASTANA-P. SERNA, *Le républicanisme anglais dans la France des Lumières et de la Révolution: mesure d'une présence*, dans «La Révolution française» n. 5, 2013, en ligne: <http://journals.openedition.org/lrf/984>.

¹⁵ Q. SKINNER, *Machiavel*, Paris, Éditions du seuil, 1989, p. 8.

Si j'étais Poète, et que je voulusse figurer la politique moderne, j'imaginerais un colosse sans proportion dans son immense stature; sa tête excessive qui s'élève fièrement sur un corps desséché, porte, sous des yeux perfides, un voile brillant sur sa bouche; ses pieds s'appuient sur les deux mondes; sa main droite est armée d'une épée et dans la gauche, elle tient la plume de la finance et la balance du commerce; impétueuse et sensible, un souffle l'agite et la met en convulsion: toutes les parties de la terre tremblent sous ses moindres mouvements; cependant froide dans sa fureur, et méthodique dans ses violences, elle calcule en combattant, évalue des hommes avec des monnaies et pèse le sang avec des marchandises¹⁶.

Cette critique des excès du négoce exprime les inquiétudes d'une partie de la bourgeoisie française de l'époque qui considérait que la colonisation et le commerce international appauvrissait davantage les provinces de la monarchie qu'ils ne les enrichissaient. Le projet de Versoix qui émerge au bord du lac Léman à la fin des années 1760 s'inscrit dans ce contexte. Il obtient le soutien très officiel du principal ministre de la monarchie française, le Duc de Choiseul. Il s'agit d'un projet utopique en Pays de Gex à la frontière de Genève auquel Voltaire collabore à partir de son château de Ferney. Ses objectifs sont multiples.

Il répond dans un premier temps à la fascination qu'exerce en France à cette époque le modèle suisse de la Cité-État. Il s'agit en d'autres termes de créer une petite république helvétique en territoire français. Ce projet émerge au lendemain de l'échec de celui de Kourou en Guyane dont il peut être considéré comme une sorte de rapatriement¹⁷. La création d'une petite colonie de peuplement à Versoix en Pays de Gex présuppose la mise en œuvre d'une certaine forme de liberté de conscience afin d'attirer des horlogers protestants de Genève en territoire français. Les *actes de soumission* que ces derniers doivent signer pour obtenir l'asile mentionnent qu'ils pourront y vivre «suivant leurs usages et leurs mœurs», même si aucun édit ne semble avoir été adopté à ce sujet de façon définitive¹⁸. Cet idéal de tolérance s'exprime dans les

¹⁶ M. A. SERVAN, *Discours sur les mœurs*, Lyon, Grabit, 1770, p. 45.

¹⁷ M. GODFROY, *Kourou, 1763, le dernier rêve de l'Amérique française*, Paris, Vendémiaire, 2011.

¹⁸ F. WEIL, *Un édit de Tolérance jamais signé, L'Édit de Versoix 1770-1786*, dans «Bulletin

plans de la future cité dont la symétrie permet de prévoir des emplacements équivalents pour un futur temple et une future église. Le chevalier de Jaucourt qui est en charge de ce projet propose même au début de l'année 1770 que les officiers municipaux soient moitié catholiques moitié protestants et imagine que le syndic soit choisi en fonction de sa seule popularité auprès des futurs habitants¹⁹. Il s'agit en réalité de créer une sorte de Genève française tout en battant en brèche les idées physiocratiques. En créant une cité florissante grâce à l'industrie horlogère en plein milieu d'une terre ingrate sur le plan agricole, Choiseul veut démontrer que c'est bien la population qui crée la richesse et non pas l'inverse. Contrairement au projet de Kourou qui l'avait contraint à composer avec les Physiocrates proches de la Pompadour, le principal ministre veut faire de Versoix un projet entièrement à sa main.

Par ailleurs, il s'agit non seulement d'intégrer tous les partisans du modèle helvétique mais aussi de les associer de façon plus ou moins consciente à une réorientation du projet impérial de la monarchie française au lendemain de la «Guerre de Sept Ans» et de la défaite de Rossbach. L'Amérique semble alors perdu pour la France et Choiseul ne pense pas pouvoir y revenir si ce n'est en encourageant l'indépendance des colonies anglaises. Il s'agit dès lors pour le principal ministre de déterminer les nouveaux horizons de la politique impériale française face à l'Angleterre. Cela l'amène à focaliser ses efforts sur l'espace méditerranéen où il cherche à imposer une hégémonie française. Versoix n'est de ce point de vue qu'un élément d'une stratégie plus large dont la pièce maîtresse est la conquête de la Corse que le principal ministre justifie de la façon suivante dans un rapport de mars 1770:

Je crois que la Corse peut assurer à Votre Majesté et à l'Espagne cette domination dans la Méditerranée, et que cette île est plus essentielle au royaume, la dépense qu'elle coûte et qu'elle a coûtée moins onéreuse que ne

de la Société de l'histoire du Protestantisme Français», n. 142, 1996, pp. 277-292.

¹⁹ J.-L. KASTLER, *Aux origines de la Révolution française en Dauphiné: Les visiteurs du soir du château de Voltaire et la cité idéale de Versoix (1768-1787)*, Mémoire de Master II sous la direction de Pierre Serna, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2019.

L'aurait été une île en Amérique, très difficile et très coûteuse à défendre en temps de guerre, et qui ne procureraient que des avantages de commerce momentanés. Je crois que je puis même avancer que la Corse est plus utile de toutes les manières à la France que ne l'était et ne l'aurait été le Canada²⁰.

Ce projet de cité idéale au bord du lac Léman est en effet accompagné d'une véritable guerre commerciale qui vise moins Genève que la Savoie. En imposant un blocus à la cité de Calvin, Choiseul veut avant tout obtenir une redirection des flux de marchandises en provenance du Nord de l'Europe vers la France et le port de Marseille aux dépens de la Savoie alliée de l'Angleterre. Cette dernière est très inquiète à ce sujet et engage pour cette raison un agent en Pays de Gex pour surveiller le projet de Versoix²¹. Il y rejoint un agent de Berne²² mais aussi des agents français qui cherchent à établir des relations avec des horlogers genevois susceptibles de s'installer à Versoix. L'un d'entre eux se fait appeler Bernard-Louis Verlac de La Bastide: il s'agit d'un contrebandier de livres interdits qui semble proche de Nicolas Barthe et d'Antoine Léonard Thomas nommé en 1766 secrétaire interprète des Cantons suisses par Choiseul²³. La Bastide propose aux horlogers de les aider dans leur combat politique en écrivant une héroïde en leur honneur. Il ne semble pas que cette proposition ait beaucoup intéressé les personnes concernées qui y ont vu une démarche vaniteuse. Ils souhaitaient plutôt une aide sur le plan juridique afin de défendre leurs droits politiques à Genève et leurs droits religieux en France. C'est dans ce contexte qu'ils rencontrèrent un agent dauphinois de la monarchie nommé Gaspard Bovier dont nous reparlerons par la suite et qui avait l'intérêt pour eux de posséder des compétences d'avocat et de marchand gantier.

Nous souhaitons insister pour finir sur l'inscription du projet de

²⁰ Archives du Ministère des Affaires Étrangères, Mémoires et documents, cart. 53, f. 318, *Mémoire lu au conseil du Roi le 16 mars 1770*. Nous produisons ici notre propre transcription car celle qui a été jusqu'ici publiée est fautive par rapport au manuscrit original.

²¹ Archivio di Stato di Torino, *Lettere di particolari*, mazzo 18-21.

²² B. EMIL, *Die Erbauung der Stadt Versoix vorzüglich nach den Akten des Berner Archivs*, «Jahrbuch für Schweizerische Geschichte», t. 4, 1879.

²³ Il ne connaissait pas l'allemand mais les ambassadeurs suisses connaissaient le français.

Versoix dans une transition entre deux modèles impériaux: à un modèle centré sur l'Amérique et dominé par une conception physiocratique de l'économie, Choiseul tente de substituer une stratégie néo-mercantiliste centrée sur la Méditerranée jusqu'à son exil à Chanteloup en décembre 1770. C'est dans ce contexte qu'il est possible de comprendre cette tentative de colonisation intérieure du territoire français sur le modèle Suisse qu'est la cité idéale de Versoix. Le vieux monde se meurt, le nouveau tarde à apparaître et c'est dans ce clair-obscur que surgit ce projet utopique républicain et montagnard²⁴.

Cependant, il n'aurait pas été envisageable sans l'agitation politique qui régnait à la même époque à Genève.

Genève: la politisation en deux temps du modèle «montagnard»

Si la République de Genève ne fait pas partie au XVIII^e siècle des cantons suisses à proprement parler, elle est considérée depuis le traité de Ryswick (1697) comme une partie intégrante du territoire helvétique. Il existe donc une résonance ambiguë et permanente entre le discours sur les montagnes suisses et les événements politiques qui secouent la République de Genève à la fin du XVIII^e siècle. Les philosophes améliorateurs comme Mably s'en servent comme d'un masque pour avancer leurs idées et reprochent à Rousseau de le déchirer allègrement.

a) Le compromis de 1768: le triomphe des idées de Mably

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, la République de Genève est avec Saint-Marin la seule Cité-État indépendante dont l'organisation politique puisse être considérée comme démocratique. Les secousses auxquelles elle se trouve confrontée dans les années 1760 sont indissociablement liées aux écrits de Rousseau. C'est en effet la publication de *l'Émile* et du *Contrat social* qui ravive les conflits entre l'oligarchie dite «négative», qui gouverne la Cité de Calvin à partir des

²⁴ Il s'agit d'une réponse optimiste à la célèbre phrase d'Antonio Gramsci tirée de ses *Cahiers de Prison* (Antonio GRAMSCI, *Quaderni del carcere*, edizione critica a cura di Valentino Gerratana, vol. 1, Torino, Einaudi, 2014 [ed. or. 1975], Quaderno n. 3, nota n. 34, p. 311). Ici, l'utopie remplace les monstres.

Conseils inférieurs, et la bourgeoisie «représentante», qui revendique un rôle central du Conseil général des citoyens, garantie d'après elle par les Franchises médiévales d'Adhémar Fabri²⁵.

L'analyse des événements politiques durant cette période a souvent été obscurcie jusqu'à la caricature par l'analyse qu'en a proposée Rousseau identifiant l'ensemble de ceux qu'ils percevaient comme ses ennemis (le principal ministre Étienne de Choiseul, Voltaire...) à des opposants du parti démocratique. La réalité est cependant plus complexe. Le Duc de Choiseul entretient en tant que principal ministre de la monarchie des relations étroites avec le parti démocratique des bourgeois «représentants». Il a recours pour cela à Necker et à une diplomatie secrète qui contourne en partie Pierre-Michel Hennin, l'influent résident de France à Genève, dont Servan déplore le soutien servile à l'oligarchie des Négatifs²⁶.

Par ailleurs, les conflits politiques genevois opposent trois partis et non pas deux. Les natifs, enfants de réfugiés protestants installés à demeure sur le territoire genevois, jouent un rôle déterminant dans la vie politique genevoise de cette époque aux côtés de l'oligarchie dite «négative» et de la bourgeoisie «représentante». Ils se comportent de plus en plus comme un groupe politique autonome et possèdent leurs propres revendications, qu'elles soient économiques, au sein de la corporation des horlogers, ou politique, la volonté d'être intégrés au conseil général des citoyens. Ils expriment ainsi une volonté de participation directe et omniscratique du peuple dans les affaires de la Cité. Ce désir d'auto-représentation populaire incarné par les natifs enrichit le «modèle montagnard» confédéral et mercantiliste d'un nouvel élément de définition. Il le distingue des «révolutions atlantiques» portées par la bourgeoisie négociante et dont le système politique de référence est la démocratie représentative absolue.

Même si Choiseul ne les soutient pas directement, il tente d'établir des relations avec leurs chefs afin de les amener à s'installer sur le

²⁵ Il s'agit là d'un élément de démocratie directe qui contribue à une tendance à l'omnicratie citoyenne dont l'unique équivalent en Europe à cette époque est l'Arengo de San Marino.

²⁶ BM, Grenolbe, R 7037.

territoire de la ville nouvelle de Versoix. Il ne s'agit pas pour autant de les utiliser contre la bourgeoisie «représentante». Choiseul cherche au contraire à créer un compromis entre représentants et négatifs qui aboutit à un édit de conciliation en 1768 bien plus favorable aux représentants que ne l'était le *Prononcé de Soleure* qu'avait tenté d'imposer la monarchie française un an plus tôt.

Par cette relative neutralité, la diplomatie française reprend les idées défendues par Mably depuis la rédaction de son ouvrage intitulé *De l'étude de l'histoire* en 1765²⁷. Il y affirme en effet son opposition à une médiation extérieure en ce qui concerne le règlement des conflits internes des républiques helvétiques et de la cité de Genève. Il la dénonce comme le résultat d'une corruption profonde des institutions républicaines:

[Les cantons] prendraient part aux querelles de leur voisin, ils leur permettraient de se mêler de leurs affaires domestiques; et de vains traités, de frivoles garanties les exposeraient à tous les malheurs qu'ils croiraient prévenir²⁸.

Mably cherche à cette époque à convaincre l'oligarchie négative genevoise de la nécessité de compromis avec le peuple grâce à la correspondance soutenue qu'il entretient avec la femme de leur principal représentant: Marie-Charlotte Saladin. C'est d'ailleurs la divulgation d'une partie de ces échanges qui provoque une brouille avec Rousseau car ce dernier apprend que Mably juge sévèrement ses *Lettres de la montagne* qu'il voit comme un appel à la sédition. Il reproche au citoyen de Genève la radicalité de ses méthodes et le contenu de ses écrits sur la forme davantage que sur le fond. Il faut par ailleurs noter que c'est Mably qui attribue pour la première fois au terme de Montagne une forme de radicalité démocratique. En effet, il ressuscite dans ses *Entretiens avec Phocion* une typologie politique héritée de la *Vie de Solon* de Plutarque dont la postérité fait débat:

²⁷ H. BEDARIDA, *Parme et la France de 1748 à 1789*, Paris, 1928.

²⁸ G. B. de MABLY, *De l'Etude de l'Histoire*, in *Collection complète des œuvres de Mably*, t. 12, Paris, Desbrières, 1795, p. 147-148.

Les habitants de la Montagne voulait qu'on établît à Athènes une pure Démocratie, ceux de la Plaine demandaient une aristocratie rigoureuse, tandis que les citoyens établis sur la côte, souhaitaient, avec plus de sagesse que les autres, qu'on fit un mélange de ces deux gouvernements. Alors les Athéniens étaient pauvres; ils n'avaient aucun luxe, et ne connaissaient que les Arts utiles. Rien ne prouve mieux qu'ils avaient de bonnes mœurs, que le sacrifice que chaque parti fit de ses intérêts particuliers au bien public, en prenant Solon pour arbitre, pour Juge et pour Législateur²⁹.

Dans le contexte des années 1760, le parallèle entre la situation d'Athènes et celle de Genève est évident et ne nécessite pas plus de commentaires. Comme le montre cette citation, Mably est séduit politiquement par le modèle républicain «montagnard», mais il reste un «montagnard modéré» confronté à la radicalisation du mouvement démocratique genevois sous la pression de la catégorie des natifs³⁰.

Notons que cela n'empêche pas la monarchie française gouvernée par Choiseul d'établir avec cette catégorie des relations cordiales dans le cadre du projet de Versoix. Cette attitude ne peut être réduite à une forme d'hypocrisie. Il est au contraire possible d'y voir l'avènement d'une nouvelle diplomatie qui cherche moins à confirmer l'ordre social établi chez les partenaires de la France qu'à prendre en compte les dynamiques en cours. Cette démarche n'est pas nouvelle dans la diplomatie française. C'est ce que montre, vingt ans plus tôt, la tentative du célèbre aventurier des lettres Ange Goudar d'intercéder auprès du maréchal de Belisle pour soutenir le peuple de Gênes face à l'envahisseur autrichien. Ce parallèle entre la situation génoise et la situation genevoise n'est pas anodin et pourrait être poursuivi pour les années 1760 par l'étude de la question corse dont les relations avec le «modèle montagnard» seraient à éclaircir. Il s'agit là d'un chantier à ouvrir pour

²⁹ ID., *Entretiens avec Phocion sur le rapport de la morale avec la politique*, Amsterdam, 1763, p. 247.

³⁰ Voir sur ce sujet les travaux les plus récents de Johnson Kent WRIGHT (*A Classical Republican in Eighteenth-Century France: The Political Thought of Mably*, Stanford University Press, 1997) et de Julie FERRAND (*Droit naturel, sensualisme et libre-échange : l'économie politique de Gabriel Bonnot de Mably (1709-1785)*, Thèse de sciences économiques soutenue à Paris 1 sous la direction Arnaud Orain, 2014) qui nous semblent converger en direction d'une analyse proche de la nôtre.

évaluer la pertinence de l'approche que nous proposons dans le cadre de cette contribution.

b) La révolution de 1781: la monarchie française contre le modèle montagnard

Avec la disgrâce de Choiseul à la fin de l'année 1770, le comte de Vergennes et le parti dévot deviennent les maîtres du jeu en ce qui concerne les relations avec Genève. Le réseau de Choiseul est pour cette raison mis à pied et Necker doit céder sa place à Paris aux réseaux financiers de l'oligarchie genevoise au pouvoir³¹. Ce changement d'orientation gouvernementale de la monarchie française est à l'origine de la répression de la révolution genevoise de 1781 fondée sur une alliance novatrice entre la bourgeoisie représentante et le peuple des Natifs.

De fait, Vergennes n'entretient pas avec les idées républicaines les mêmes rapports que Choiseul. Il n'y voit pas un levier pour moderniser la monarchie et les manipule seulement lorsqu'il s'agit d'affaiblir les ennemis du royaume comme le montre l'exemple du soutien aux insurgés américains. Genève devient donc pour de nombreux français le symbole du divorce entre la monarchie absolue et le souci d'indépendance locale. Le rêve républicain des améliorateurs de la monarchie est dans une impasse qui sert de prélude à la Révolution française.

Il est donc important de décrire ici la stratégie qu'employa Vergennes pour tenter de déstabiliser le mouvement démocratique à Genève qui n'est pas sans rappeler celle qu'employa le légat de Ravenne Alberoni près de 40 ans plus tôt pour s'emparer de la petite République de San Marino, dans la partie centro-septentrionale de la péninsule italienne. Vergennes tenta de fait de retourner le peuple des natifs genevois contre les aspirations démocratiques des Représentants en leur faisant miroiter une amélioration de leur statut économique. Pour mener à bien cette besogne, le comte de Vergennes dut avoir recours à des agents différents de ceux de Choiseul et put compter sur le soutien du résident de France

³¹ H. LÜTHY, *La Banque protestante de la Révocation de l'édit de Nantes à la Révolution*, Paris, Sevpen, 1959.

à Genève Pierre-Michel Hennin qui par son mariage était lié à l'oligarchie négative. C'est dans cette perspective que ce dernier entra en contact avec le natif Isaac Cornuaud qui fut chargé de mener des opérations de propagande intensive contre les natifs favorables aux représentants emmenés par Jean-Pierre Bérenger. Cette activité dirigée essentiellement contre l'Édit du 10 février 1781 lui valut le surnom de «Brochuromane». L'Édit en question reposait sur un compromis politique entre natifs et représentants et introduisait une forme de droit du sol qui ouvrait la citoyenneté aux Natifs. Il était issu d'une prise d'armes organisée durant le même mois contre l'oligarchie négative au pouvoir afin de réduire son pouvoir. Le débat sur la situation politique de Genève prenait alors une dimension internationale et sortait de l'espace des seules montagnes helvétiques ou dauphinoises. Dans le camp conservateur, nombreux furent ceux qui réclamèrent à une intervention militaire de la France. Ainsi, le *Mercur Turc*, journal sarcastique et hostile aux mouvements patriotiques et démocratiques, appelle dans son deuxième numéro à la répression des patriotes genevois:

Leur envoyer les correcteurs des quatre Nations avec des verges eut été le plus court parti. Le blâme, ou la peine du blâme glisse sur le corps comme la pluie sur de la toile cirée. Le carcan, le pilori, les galères, voilà ce qui convient à de pareilles canailles. [...] Toi aussi, République superbe, tu subiras le joug qu'ont porté Lacédémone, Athènes et Rome [...], oui tu auras les étrivières comme la République de San-Marino! Oh ça! Aux San-Marinois et aux Calvinois-Genevois, on peut bien leur sangler le fouet jusqu'au sang; il n'y aura pas de mal: qu'on respecte le caractère mais qu'on tape fort sur le moule³².

Le parallèle avec l'occupation de San-Marino par Alberoni n'est pas innocent. Comme Alberoni, Vergennes tenta de mobiliser le peuple contre le souci d'indépendance et d'autonomie de la République. Comme lui, il ne trouva au sein du peuple qu'un nombre assez faible de partisans. Comme lui, il finit par organiser une intervention militaire. À cette différence près que l'intervention militaire de Vergennes à Genève à l'été 1782 fut couronnée de succès et ne fut pas suivie d'une évacuation

³² *Le Mercur Turc*, p. 7

en catastrophe comme dans le cas de l'occupation de San-Marino par Alberoni. Genève connut alors une occupation militaire humiliante et le renforcement du pouvoir de l'oligarchie décrété par l'Édit de Pacification du 21 novembre 1782 qualifié de *Code noir* par les représentants³³. De son côté, la République de San-Marino fut reconstituée dans ses droits aux lendemains de son occupation aux cris de: «Evviva San Marino! Evviva la Libertà!». Les similitudes entre l'histoire genevoise et celle de San Marino permettent de poser une question qui mériterait d'importants travaux: les événements de 1739-1740 ne constituent-ils pas la première «révolution montagnarde» associant indépendance locale et compromis social? La révolution du Mont Titan?

Elle ne fut en tout cas pas la dernière, le gant de la révolution montagnarde de Genève fut relevé à Grenoble dans le cadre de la révolution dauphinoise de 1788. Ce n'est pas un hasard si l'on retrouve aux avant-postes de ces événements un certain Jean-Baptiste Barthélémy d'Orbanne, le beau-frère de l'espion de Choiseul nommé Gaspard Bovier.

La Révolution française face au «modèle montagnard»

Les événements de la vie politique genevoise jouent un rôle fondamental dans la formation du paysage intellectuel qui sert d'arrière-plan au déclenchement de la Révolution française. Ils constituent la référence fondamentale de l'insurrection municipale dauphinoise à partir de 1788. De fait, la révolution prend en Dauphiné la forme d'une insurrection menée par la municipalité de Grenoble comparable dans sa quête d'indépendance comme dans sa dimension démocratique à la révolution esquissée à Genève en 1781.

³³ La référence au *Code noir* dans le contexte genevois montre comment l'espace des révolutions montagnardes et celui des révolutions atlantiques peuvent à certains moments s'interpolar.

a) La révolution en Dauphiné: le rapatriement du modèle montagnard genevois

Dans un texte qui précède de peu les premiers pas de la Révolution française en Dauphiné, l'avocat grenoblois protestant Antoine Barnave fait écho à la répression de la révolution genevoise. Il la condamne comme un des signes de décadence de la Monarchie française en des termes qui ne laissent pas prévoir son rôle ultérieur de conseiller privé auprès de la reine:

Déjà notre gloire et notre puissance ont déchu dans l'opinion des autres États; déjà considérés au dehors comme une Nation ruinée, nous allons être méprisés comme des hommes avilis; on ne craint plus notre ressentiment, on n'estime plus notre amitié, un peuple rival dévore impunément notre substance, à l'abri d'un traité garanti par notre faiblesse une République alliée s'est vue opprimée en nous tendant les bras; l'orient que nous avons protégé nous appelle en vain, et semble nous donner à son tour des exemples de courage³⁴.

Dans ce texte, Barnave joue le rôle de porte-plume de toute une ville dont il n'est pour l'instant qu'un des nombreux logographes. Il exprime avec emphase l'intérêt commun que les Dauphinois ont eu pour les événements de Genève et le désir d'indépendance de cette Cité-État. Il faut de fait souligner que la pré-révolution prend en Dauphiné la forme originelle d'une «insurrection municipale». Un de ses chefs d'orchestre est un juriste dauphinois nommé Barthélémy d'Orbanne. Il fut avec Mounier et le Docteur Henri Gagnon l'un des principaux rédacteurs de la lettre au roi du 2 juillet 1788. Cette dernière justifiait l'Assemblée provinciale de Vizille du mois de juin 1788. Elle la présentait comme le droit légitime des «bonnes villes» du Dauphiné de s'assembler afin de répondre aux besoins d'un peuple «tombé dans la misère».

Ce mélange d'indépendantisme urbain et de solidarité communautaire n'est pas sans rappeler les révolutions de Genève ou de San-Marino. De fait, Barthélémy d'Orbanne fut impliqué dans les événements politiques de Genève aux côtés de son beau-frère Gaspard Bovier. Ils rédigèrent ensemble un *Mémoire justificatif* en faveur de la cause des natifs qui fut publié au début de l'année 1770. Ce texte est un

³⁴ A. BARNAVE, *Esprit des Édits enregistrés militairement*, 1788, p. 20

manifeste en faveur de la reconnaissance de ces habitants de Genève exclus du fonctionnement démocratique de leur propre cité. Bovier et Barthélémy y affirment le rôle central de l'Assemblée générale des citoyens et demandent d'y intégrer les natifs. Le *Mémoire* menace dans sa conclusion Genève de perdre son indépendance et d'être remplacée par la cité idéale de Versoix si elle n'intègre pas convenablement les natifs. Choiseul a-t-il été satisfait par ce mémoire au ton très démocratique? Les auteurs eux-mêmes se demandent si leur Patrie considère qu'ils en ont trop fait. À lire de près leur conclusion, il est clair en tout cas qu'ils expriment dans ce texte leurs convictions profondes: «L'humanité et la compassion pour [nos] semblables ont seul conduit [notre] plume»³⁵.

Ces convictions montagnardes et démocratiques ne sont pourtant pas du goût de tous les participants de la révolution dauphinoise. Même s'il rédige et signe avec Barthélémy d'Orbanne la lettre du 2 juillet 1788, Mounier s'inquiète rapidement des conséquences que pourrait avoir la disparition d'un pouvoir fort, seul garant d'après lui de l'ordre social. Le rejet d'un système politique de type fédéral s'accompagne dans ses nombreux discours à ce sujet d'une volonté de restreindre l'accès au droit de vote par le biais du cens, alors même que dans sa ville d'origine sont organisées de grandes assemblées populaires dans l'Église Saint-Louis³⁶. Mounier a avant tout pour objectif de protéger et de sacrifier le droit de propriété privée et les événements politiques récents de Genève ont sur lui l'effet d'un anti-modèle. En d'autres termes, Mounier, tout en étant dauphinois, n'est pas un partisan de ce que nous appelons le «modèle montagnard». Comme l'a bien montré Paolo Viola, ce monarchien est hanté par l'image du trône vide qu'il perçoit comme l'origine possible d'une forme de despotisme populaire³⁷. Il est intéressant de rappeler à ce sujet le célèbre texte rétrospectif tiré de l'ouvrage intitulé *Recherche sur les causes qui ont empêché les Français de devenir*

³⁵ G. BOVIER, *Mémoire justificatif pour les citoyens de Genève connus sous le nom de Natifs*, 1770, p. 151.

³⁶ Il est possible d'y voir une imitation du conseil général des Citoyens de Genève qui se réunissait à la Cathédrale Saint-Pierre au son de la Clémence, la *Liberty Bell* genevoise.

³⁷ P. VIOLA, *Il trono vuoto. La transizione della sovranità nella rivoluzione francese*, Turin, Einaudi, 1989.

libres.

Celui qui a le mieux caractérisé cette prétendue souveraineté du peuple est un zélé partisan de la démocratie, qui pour la cérémonie du 14 juillet 1790, conseilla sérieusement de placer au milieu du champ de mars un trône vide au pied duquel seraient assis le roi et le président de l'Assemblée Nationale. Ce trône vide devait représenter la souveraineté de la nation française. En effet, on peut dire que chez un peuple qui a le malheur et la sottise de se croire souverain, le trône est vide, la souveraineté vacante, et que rien ne s'oppose aux ravages de l'anarchie³⁸.

Cette hantise du trône vide est le point de départ d'une rhétorique qui identifie le souci d'autonomie locale à une forme d'anarchie. La véritable pensée de Mounier s'exprime davantage dans la *Lettre écrite à Messieurs les syndics-généraux des Etats de Béarn* du 24 octobre 1788 que dans celle du 2 juillet. Certes, Mounier y reconnaît la possibilité pour les provinces de devenir un jour des «républiques fédératives», mais c'est pour mieux récuser leur impossible autonomie. Il en donne alors l'explication suivante:

Bornant leurs soins à ce qui les intéresse directement, [les individus] n'ont pas vu que leur division n'est propre qu'à les affaiblir; qu'en s'attachant uniquement à la conservation de leurs privilèges [provinciaux], ils négligent la défense de la liberté personnelle et celle des propriétés³⁹.

En transformant la quête d'autonomie provinciale en revendication de privilèges archaïques incompatibles avec la modernité révolutionnaire, Mounier veut avant tout conjurer la possible remise en cause du droit de propriété pour des raisons liées à des rapports de forces locaux. Ce mode de pensée est profondément anti-montagnard en ce sens qu'il cherche à éviter toute «dérive» de la Révolution française sur le modèle genevois. Le discours anti-montagnard de Mounier est aussi profondément anti-politique au sens que Paolo Viola donne à ce

³⁸ J.-J. MOUNIER, *Recherche sur les causes qui ont empêché les français de devenir libre et sur les moyens qui leur restent pour acquérir cette liberté*, t. II, Genève, 1792, p. 158.

³⁹ *Lettre écrite par plusieurs citoyens du clergé, de la noblesse et des communes de Dauphiné à messieurs les syndics généraux des États de Béarn*, 1788, p. 4.

terme⁴⁰. Il a pour objectif de récuser a priori toute forme de débat politique sur les inégalités économiques ou sur la discordance des intérêts sociaux en construisant un pouvoir central fort et lointain dominé par la puissance exécutive du Roi. L'ironie de l'histoire veut que ce pouvoir ait fini dans les mains de révolutionnaires qui prirent le titre de «Montagnards»: paradoxe d'une appellation très politique pour des révolutionnaires contraints par l'évolution tragique des événements à occuper une fonction anti-politique, fonction que les amis de Mounier avaient par ailleurs imaginée pour leur faire barrage. De fait, c'est bien le contexte de la guerre qui imposa comme une fatalité patriotique la restauration d'un pouvoir central fort et une mise sous tutelle relative des autorités locales. Dans cette perspective, force est de constater que ce sont les «Montagnards» Robespierre et Marat qui s'opposèrent avec cohérence à l'entrée en guerre de la France quand le «Girondin» Brissot l'encouragea. Ce dernier reniait ainsi les liens étroits qu'il avait établi entre républicanisme et cosmopolitisme dans son ouvrage intitulé *De la vérité* (1782)⁴¹. Cette posture malheureuse lui coûta la vie.

b) 1793: Triomphe ou confiscation des idéaux montagnards?

Nous sommes habitués par l'historiographie du XIX^e siècle à associer l'idéal fédéraliste d'une république décentralisée à la figure de Brissot et au mouvement des Girondins. Dans un récent article, Pierre Serna a démontré le caractère précoce de l'engagement de Brissot pour un projet révolutionnaire décentralisateur dont témoigne de façon indubitable le contenu du journal *Le Patriote français*⁴². Le projet fédéraliste est peut-être moins fortuit et conjoncturel que n'a pu le penser l'historien Alan Forrest ou Mona Ozouf, qui en cherchait sans doute les origines au mauvais endroit dans une perspective orientée par

⁴⁰ P. VIOLA, *Il crollo dell'antico regime. Politica e antipolitica nella Francia della Rivoluzione*, Rome, Donzelli, 1993.

⁴¹ R. COURVIN, *Brissot et la république en acte*, dans «La Révolution française», n. 13, 2018, <http://journals.openedition.org/lrf/1894>.

⁴² P. SERNA, *Le pari politique de Brissot ou lorsque le Patriote Français, l'abolitionniste anglais et le Citoyen Américain sont unis en une seule figure de la liberté républicaine*, dans «La Révolution Française», n. 5, 2013, <https://journals.openedition.org/lrf/1021>.

le modèle des révolutions atlantiques⁴³. Si le concept de «Montagne» s'oppose dans notre esprit à tout projet fédéraliste et décentralisateur, c'est parce que l'historiographie ne le rencontre habituellement qu'en 1793 au moment où éclate la révolte fédéraliste hostile aux Montagnards.

Nous n'ignorons pas que l'historiographie explique traditionnellement le terme de «Montagne» par la position d'altitude occupée par les révolutionnaires les plus radicaux sur les gradins de l'Assemblée nationale. Mais cette explication ne permet pas de comprendre le choix de la métaphore par rapport à l'ensemble de celles qui pouvaient se présenter à l'époque. Le choix du terme de «montagne» renvoie d'après nous à un univers symbolique qui l'associe étroitement à l'idée républicaine et démocratique. C'est bien l'ensemble du camp républicain qui est d'ailleurs regroupé sous cette appellation dès les premières années de la Révolution. Le chef girondin Brissot est paradoxalement l'un des premiers à utiliser la référence à la montagne comme un mot d'ordre mobilisateur au mois d'avril 1791 à l'occasion d'un débat sur l'organisation de la Garde nationale:

Ecrasons l'hydre! Ne voyez-vous pas la faction aristocratique renaître sous le nom de modérés? Enfants de la Montagne, serrez vos rangs, réunissez-vous en faisceau. Opposez votre amour de la patrie et de la liberté aux factions corrompues qui veulent faire reculer la révolution. Ecrasons l'hydre!⁴⁴

Il arrive même que Brissot soit présenté comme un «patriote de la Montagne» par certains de ses proches durant l'année 1792⁴⁵. De fait, le terme de Montagnard ne s'oppose pas encore à celui de Girondin et rassemble tous les républicains. Brissot est considéré à cette époque-là comme un Montagnard fédéraliste, ce qui tient alors davantage du

⁴³ Il nous semble que l'influence des travaux d'Edward Fox a poussé Mona Ozouf à voir dans le fédéralisme en France un phénomène d'origine atlantique alors que ses origines sont avant tout montagnardes et continentales.

⁴⁴ L. GALLOIS, *Histoire des Journaux et des journalistes de la Révolution française*, Société de l'industrie fraternelle, 1845, p. 219.

⁴⁵ R. DELACHENAL, *Correspondance de Pierre Chépy avec le ministre des Affaires étrangères 1793-1794*, Grenoble, Allier, 1894.

pléonasme que de la nuance. Ce sont les événements du 31 mai-2 juin 1793 qui exacerbent l'antinomie entre les Montagnards et les Girondins qui prennent la tête d'une révolte fédéraliste. Les Montagnards de Robespierre deviennent les maîtres d'un pouvoir central dont ils héritent sous la pression de la commune insurrectionnelle de Paris hostile aux Girondins pour des raisons de justice sociale. Il est possible de considérer que la scission entre Montagnards et Girondins dissocie de ce fait deux composantes que le modèle montagnard des origines associait étroitement: la solidarité économique et l'idéal fédératif de l'indépendance locale.

Dans cette perspective, il est intéressant de noter que les républicains de certaines provinces françaises n'ont pas toujours compris les enjeux de cette scission. C'est le cas de Grenoble où le camp républicain est resté globalement uni et stable et où la lutte entre classes sociales n'a pas débouché sur une situation de guerre civile. Le peuple y fut associé à la prise de décision politique par le biais d'une *Société populaire* toute puissante permettant aux revendications de justice sociale d'être entendues par les élites bourgeoise⁴⁶. Cette société forma le laboratoire d'une *omnicratie* citoyenne en reconstruction permanente qui permet à la communauté urbaine de conjurer la guerre civile en l'absence d'une démocratie directe institutionnalisée. En d'autres termes, le modèle montagnard a résisté à l'explosion à Grenoble, son lieu d'origine, alors qu'il a explosé à Paris ou à Lyon où la conciliation des intérêts de classes a été impossible. Dès la fin de l'année 1792, la capitale des Gaules est au bord de la guerre civile de façon permanente et la bourgeoisie négociante ne compte pas intercéder en faveur du peuple. L'ancien maire et représentant en mission Louis Vittet le signale au ministre de l'intérieur Roland dans une lettre au ton défaitiste:

Les ouvriers restent sans ouvrage, prêts à entrer en insurrection et capables de tout quand ils ont faim. Bientôt les agitateurs commenceront à exciter les affamés contre les riches [...] n'attendez rien des négociants, ils aiment mieux mourir que de perdre leur cher argent⁴⁷.

⁴⁶ R. TISSOT, *La société populaire de Grenoble pendant la Révolution*, Grenoble, Aubert, 1910.

⁴⁷ L. VITTET, *Lettres de Vittet à Roland*, dans «Revue d'histoire de Lyon», 1905, p. 313.

Cette situation tranche singulièrement avec celle qui existe alors à Grenoble où la municipalité en place agit activement en constituant des stocks municipaux de grains pour répondre aux besoins de ceux qui ont faim. L'historienne du droit Marie-France Brun-Jamsen souligne à ce sujet l'importance du «dirigisme économique» qui caractérise la politique municipale grenobloise pendant la révolution sans parvenir à en expliquer l'origine⁴⁸.

Il est en effet fréquent de souligner l'attachement au libéralisme économique des élites dauphinoises depuis les travaux de Jean Egret⁴⁹. Cette analyse repose sur l'absence d'opposition du Parlement du Dauphiné à la libéralisation du commerce des grains. Elle passe cependant sous silence les autres modes de régulations du marché des grains dont disposaient alors les municipalités du Dauphiné. On peut citer par exemple les greniers à blé dont la fréquence constituait pour Jules Michelet une spécificité de cette province⁵⁰. Il est vrai que le Dauphinois Mably avait proposé d'en généraliser l'usage pour les principales villes de chaque district du territoire français dans son ouvrage intitulé *Du commerce des grains (1775)* qui parut en pleine guerre des farines⁵¹. Il s'inspirait alors sans aucun doute du monde helvétique où chaque république disposait d'un grenier à blé (y compris Genève) qui permettait de garantir jusqu'à 18 mois d'approvisionnement pour l'ensemble de la population. En contexte monarchique, la situation était fort différente. La satisfaction des besoins alimentaires du peuple était un devoir du roi nourricier. En s'emparant de cette fonction, les villes du Dauphiné faisaient donc valoir leur aspiration à l'autonomie. Elle s'emparait ainsi de cette politique de la faim dont Antonino De Francesco a souligné à plusieurs reprises le rôle centrale pour la

⁴⁸ M.-F. BRUN-JAMSEN, *Histoire de l'administration municipale (1789-1795)*, Grenoble, Pug, p. 165.

⁴⁹ J. EGRET, *Le Parlement de Dauphiné et les affaires publiques*, t. II, Grenoble, Allier, 1942, p. 345.

⁵⁰ J. MICHELET, *Œuvres*, t. III, Bruxelles, Meline, 1840, p. 134.

⁵¹ F. GAUTHIER, *De Mably à Robespierre: un programme économique égalitaire 1775-1793*, dans «Annales historiques de la Révolution française», n. 261, 1985, pp. 265-289.

construction de toute démocratie urbaine à la fin de XVIII^e siècle⁵². L'aspiration révolutionnaire à l'indépendance de la municipalité grenobloise se nourrit en 1789 de cette défaillance du pouvoir royal face à la faim pour créer une véritable révolution montagnarde.

De fait, le modèle républicain montagnard qui s'épanouit en contexte révolutionnaire présuppose un minimum de régulation économique. Cette dernière s'exprime dans le domaine des denrées de première nécessité comme dans le secteur de l'industrie et de l'artisanat. Elle correspond à une forme de néomercantilisme social qui accompagne la quête d'indépendance des autorités locales⁵³. C'est d'ailleurs une des différences entre le modèle montagnard et le modèle atlantique où la quête d'autonomie est étroitement liée à une aspiration libérale sur le plan économique. La décentralisation n'est pas forcément synonyme de libéralisation.

Conclusion

À l'exception de certaines critiques salutaires⁵⁴, la question des modèles révolutionnaires et de leur circulation a longtemps été dominée par la problématique hégémonique des «révolutions atlantiques» portée par les historiens Jacques Godechot et Robert Palmer en contexte de Guerre froide. Elle correspondait à une époque d'intenses réflexions sur les héritages communs du monde occidental en matière de droits de l'individu par opposition aux totalitarismes. Elle faisait par ailleurs écho aux réflexions de Tocqueville sur le modèle américain, son organisation décentralisée et son fédéralisme qui ont servi de matrice à tant de travaux de sciences politiques dans la seconde moitié du XX^e siècle.

⁵² A. DE FRANCESCO, *Il governo senza testa. Movimento democratico e federalismo nella Francia rivoluzionaria, 1789-1795*, Naples, Morano, 1992.

⁵³ Nous avons eu l'occasion de développer ce sujet dans J.-L. KASTLER, *Les étrangers et la révolution entre Genève et Grenoble: peut-on faire la révolution sans se sentir étranger?*, dans *L'étranger en révolution(s)*, numéro spécial de «La Révolution Française», sous la direction de P. CONTE-M. FERRADOU-J.-L. Le QUANG, n. 22, 2022.

⁵⁴ M. COTTRET, *De Genève et du Brabant, quelques grains de sable dans la révolution atlantique*, in *Cosmopolitismes, patriotismes 1773-1802*, sous la direction de M. BELISSA-B. COTTRET, Rennes, Les Perséides, 2005.

Le «modèle montagnard» que nous proposons ici se rapproche du modèle américain ou atlantique par le poids qu'il accorde à la question de l'indépendance locale et communale. Il permet de ce fait d'introduire une salutaire distinction entre fédéralisme et girondinisme qu'ont passé sous silence nombre de partisans du modèle atlantique dans leur analyse de la Révolution française. De fait, l'idée fédéraliste semble davantage provenir en France des montagnes helvétiques que de l'océan atlantique. La distinction entre fédéralisme et un girondinisme d'origine atlantique est par ailleurs d'autant plus nécessaire qu'elle permet de mieux rendre compte de la complexité des attitudes et des parcours individuels pendant la période révolutionnaire.

Il ne s'agit pas pour autant de substituer un nouveau modèle hégémonique à l'ancien à l'heure de nécessaires analyses plurielles du phénomène révolutionnaire mais d'introduire de nouvelles nuances et de nouvelles distinctions. Le modèle que nous proposons s'éloigne dans la pratique du modèle des révolutions atlantiques par *la participation directe et souveraine* du peuple dans les affaires de la cité. C'est donc dans cette dernière caractéristique associée au rejet d'un libéralisme économique sans frontière qu'il faut chercher l'originalité du modèle républicain montagnard tel que nous l'avons défini. En effet, le modèle des «révolutions montagnardes» n'a pas comme point de fuite et d'achèvement la prise de contrôle de l'État par la bourgeoisie négociante. Il participe d'un idéal de cogestion de la Cité entre les différentes classes sociales pensées comme une des formes possibles de la «modernité politique». Essayer de retracer sa circulation à travers l'espace et le temps pose d'épineuses questions qui débouchent sur des enjeux considérables dans le domaine de l'histoire des systèmes politiques qui entretiennent entre eux des relations complexes d'interaction et de contamination réciproque. Nous nous contenterons d'en poser deux en guise de conclusion: quel rôle a joué l'assimilation de l'implication directe du peuple dans la vie politique à la tradition bonapartiste dans l'occultation du «modèle montagnard» de 1815 à nos jours? Comment prendre en compte ce modèle montagnard dans l'écriture de l'histoire de la souveraineté à l'époque contemporaine?

